

[Text]

obligations de la Société de développement de la baie James, de l'Hydro-Québec ou de ces deux organismes ou d'un autre groupe tel qu'indiqué à l'article 25.1(7), de sorte que nous ne serons pas responsables de la deuxième tranche si l'Hydro-Québec, la Société ou l'autre groupe qui n'est pas nommé ne peuvent pas payer?

M. Fournier: Pour l'instant, il y a tout lieu de croire que la province de Québec ainsi que l'Hydro-Québec et la Société de développement de la baie James vont remplir totalement les engagements qu'ils ont pris au mois de novembre dernier. Si jamais pour une raison ou pour une autre ces engagements n'étaient pas remplis, le gouvernement fédéral devrait évidemment à ce moment-là revoir la situation et prendre les mesures nécessaires.

M. Bussières: Merci, monsieur.

M. Allmand: Permettez-moi de vous dire aussi que j'ai l'intention de communiquer moi-même immédiatement avec le nouveau ministre, demain ou la semaine prochaine, pour discuter de ces choses et j'ai bon espoir que cette question pourra être réglée très rapidement.

M. Bussières: Monsieur le président, une dernière question. Nous savons tous qu'il y a des montants qui sont prévus pour le recensement. Si je me souviens bien, dans l'entente on donnait comme échéance le premier novembre 1977. D'après ce que vous savez actuellement du déroulement de ce recensement, est-ce que vous croyez qu'on sera capable de respecter cette échéance et d'afficher les listes aux dates prévues dans l'entente? Est-ce que le travail se poursuit selon le programme?

M. Fournier: Selon les renseignements que j'ai reçus de notre ministère et de la partie provinciale, et selon les renseignements qui nous viennent des Inuit et des Cris, les travaux se poursuivent tel que prévue et toutes les parties comptent bien que le travail sera complété selon ce qui est indiqué dans l'entente.

Le président: Merci, monsieur Bussières. Mr. Firth.

Mr. Firth: Thank you, Mr. Chairman, I will be very brief.

I would like to ask about the funding for Nanisivik on Baffin Island. My first question, to the Minister, refers to page 48, in the Supplementary Estimates. Who are the private lenders referred to, in note 1, on page 48, of the Supplementary Estimates?

Mr. Allmand: I do not know the names of them. Mr. Cotterill, do you know those?

• 1140

Mr. E. M. R. Cotterill (Assistant Deputy Minister, Northern Affairs Program, Department of Indian Affairs and Northern Development): Mr. Chairman, I am afraid we could not say who the private lenders are. That would be between Nanisivik Mines and whatever firms they are using to lend them this money for the housing. I suppose we could find that information.

Mr. Firth: I wonder if I could ask the Minister, Mr. Chairman, to get that information for us.

[Interpretation]

Hydro-Québec or both, or another groups obligations as provided under Section 25.1(7) so that we will not be responsible for the second part of the payments if Hydro-Québec, the corporation or another group's that is not named cannot pay?

Mr. Fournier: For the time being, there is every reason to believe that the Province of Quebec as well as Hydro-Québec and the James Bay Development Corporation will respect the commitments they made last November. If for any reason these commitments were not respected, the federal government would have to examine the situation and take the necessary steps.

Mr. Bussières: Thank you, sir.

Mr. Allmand: I would also like to tell you that I intend to communicate personally immediately with the new minister tomorrow or next week to discuss these matters and I have every reason to believe that this will be settled very quickly.

Mr. Bussières: Mr. Chairman, one last question. We all know that there are amounts provided for the enumeration. If my memory is correct, under the agreement the limit date was November 1, 1977. From what you know about this enumeration, do you think that this limit will be complied with and that the list will be posted by the dates set under the agreement? Is everything going on according to the program?

Mr. Fournier: According to the information I was given by the Department and its provincial counterpart, and information given by Inuits and Crees, the works are going on as expected and every party under the agreement wants to make sure that everything will be completed by the dates indicated in the agreement.

The Chairman: Thank you, Mr. Bussières. Monsieur Firth.

M. Firth: Merci, monsieur le président, je serai très bref.

J'aimerais poser une question au sujet du financement de Nanisivik sur l'île de Baffin. Ma première question au ministre a trait à la page 48 du budget supplémentaire. Qui sont les prêteurs privés dont il est question à la note 1, page 48 du budget supplémentaire?

M. Allmand: Je ne connais pas les noms. Monsieur Cotterill, les connaissez-vous?

M. E. M. R. Cotterill (sous-ministre adjoint, programme des affaires du Nord): Monsieur le président, j'ai bien peur que nous ne puissions dire qui sont les prêteurs privés. C'est une transaction qui a été conclue entre les mines Nanisivik et les sociétés qui prêtent cet argent pour le logement. Je suppose que nous pourrions trouver ces renseignements.

M. Firth: Pourrais-je vous demander monsieur le ministre de l'obtenir.